



Marché de prestations intellectuelles

Etude de pré-programmation pour les réserves du Frac Centre-Val de Loire

I. PRESENTATION DU FONDS REGIONAL D'ART CONTEMPORAIN DU CENTRE-VAL DE LOIRE

EPCC créé en 2015 entre l'Etat, la Région Centre Val-de-Loire et la Ville d'Orléans, la structure labellisée FRAC Centre-Val de Loire, porte un projet artistique et culturel d'intérêt général en faveur de l'enrichissement, de la conservation, de l'étude scientifique, de la diffusion dans et hors les murs et de la sensibilisation des publics les plus larges, d'une collection constituée aujourd'hui d'environ 1000 œuvres d'artistes, 1000 maquettes d'architecture et installations monumentales, plus de 17 000 dessins ainsi de nombreux fonds d'architectes.

La spécificité de la plus grande partie de la collection du FRAC Centre-Val de Loire est d'être constituée de projets d'architecture expérimentale dont les plus anciens remontent à la fin des années 1950 et des rapports qu'ils entretiennent avec l'art contemporain.

II. CONTEXTE

En 1991, la DRAC Centre-Val de Loire lance l'initiative d'un Frac Centre-Val de Loire prenant le parti de réunir l'art contemporain et l'architecture expérimentale des années 1950 à aujourd'hui au sein d'une même collection.

En septembre 2013, le Frac Centre-Val de Loire s'installe dans l'ancien bâtiment des Subsistances militaires à Orléans, réhabilité et transformé par Jakob + Mac Farlane après un appel à projets de la Région Centre-Val de Loire. Le nouveau bâtiment, propriété de la Région Centre-Val de Loire, regroupe les locaux administratifs et des espaces d'exposition et de médiation à destination du public. Il n'y a en revanche pas d'espace dédié aux réserves.

Concernant les réserves, des discussions ont lieu dès 2007 au sein du Conseil d'administration du Frac Centre-Val de Loire pour trouver un lieu approprié. Lors du Conseil d'administration de l'association Frac Centre du 19 septembre 2008, le choix du bâtiment « Réserves I » à Saint Jean de Braye est présenté aux membres par le Président du Frac. Celui-ci indique d'une part que le bâtiment a été choisi notamment parce qu'il offre des possibilités de construction d'extension à l'arrière du bâtiment, et d'autre part que cette acquisition permet de résoudre la question des réserves pour les dix à quinze voire vingt-cinq années suivantes. En décembre 2008, il est finalement précisé que le bâtiment accueillera les réserves graphiques du Frac, alors que cela n'était pas prévu initialement. Des travaux supplémentaires sont alors planifiés et retardent le déménagement des réserves du Frac. Le bail locatif est voté lors du Conseil d'administration du 27 octobre 2011. La Région s'étant portée acquéreur du bâtiment avec un financement à la charge de cette dernière, dans le cadre de la Convention de Projet Etat Région, le Frac Centre-Val de Loire devient locataire des « Réserves I »

La première étude interne liée à l'encombrement des réserves date de 2015.

Le directeur informe les tutelles de son incompréhension sur le fait de maintenir des réserves dédiées aux collections du Frac Centre-Val de Loire à proximité d'un site SEVESO. Dès 2016, des démarches sont entreprises pour trouver des solutions face au risque de saturation, qui conduisent dans un premier temps à prévenir le Conseil d'administration de l'EPCC Frac Centre-Val de Loire le 9 mars 2017 et à faire voter la limitation des dépôts d'œuvres à un an comme première mesure avant de trouver d'autres

solutions. Durant le second semestre 2017, des échanges réguliers ont lieu entre le Frac Centre-Val de Loire et la Métropole d'Orléans concernant l'intégration du Frac au projet de réhabilitation d'une friche industrielle. A l'heure actuelle ces discussions n'ont pas permis d'aboutir à une proposition de solution à court ou moyen terme.

Le 5 mars 2018, le constat sur l'état des réserves est adressé par le Frac Centre-Val de Loire à M. François Bonneau, Président de la Région Centre-Val de Loire, associé à une proposition d'action en trois phases. La première phase concernait la location d'un espace complémentaire pour désengorger le bâtiment ; la seconde phase consistait à construire une extension sur le terrain des « Réserves I » comme envisagé lors de l'achat du bâtiment, avec la réalisation immédiate d'une étude préalable sur les scénarios possibles, financée à parité entre le Frac et la Région ; la troisième phase présentait la possibilité d'investir un lieu sur le territoire régional en lien avec une collectivité partenaire et dans le cadre d'un nouveau projet artistique pour le Frac.

Le Conseil d'Administration du Frac Centre-Val de Loire du 26 septembre 2018 valide un bail pour la location d'un espace complémentaire : les « Réserves II » en sachant toutefois que cette location est loin de résoudre la problématique à moyen voir à court terme.

Le Conseil d'administration vote également la réalisation de l'étude proposée le 05 mars, financée à parité entre le Frac et la Région sur les différents scénarios possibles pour trouver une solution pérenne à la problématique des réserves, incluant la possibilité d'investir un ou plusieurs lieux annexes sur le territoire régional en lien avec une ou plusieurs collectivités partenaires, dans le cadre d'un nouveau projet artistique pour le Frac.

En parallèle, plusieurs opérations de contrôle ont été menées conduisant à un rapport sur la prévention des risques professionnels ainsi qu'à un rapport de contrôle sur les rayonnages métalliques. Les deux rapports pointent des manquements et la nécessité de mettre en sécurité les réserves. Depuis, des opérations de désengorgement ont lieu par phases, avec notamment le transfert de certaines œuvres pour leur entreposage chez un transporteur francilien, dont la location est financée par l'ensemble des membres de l'EPCC. Cette solution temporaire n'est pas viable pour assurer la question du stockage de la collection sur le long terme.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration du Frac Centre-Val de Loire le 5 décembre 2018 a approuvé la réalisation d'une étude globale (étude de réhabilitation, écriture d'un nouveau projet et scénario de fonctionnement) sur ce sujet de la problématique actuelle de saturation des réserves. Cette étude est cofinancée à parité par les trois tutelles membres de l'EPCC ; la DRAC Centre-Val de Loire, la Région Centre-Val de Loire et la Ville d'Orléans.

Aujourd'hui, trois hypothèses sont envisagées par le comité de pilotage :

- L'extension du bâtiment actuel des « Réserves I »
- L'extension et l'identification d'autres lieux de réserve, si besoins non couverts par le site des « Réserves I »
- La réorientation du projet artistique du Frac vers un « Frac multi-sites » avec l'installation d'une partie des réserves du fonds du Frac dans un ou plusieurs nouveaux lieux sur le territoire comprenant réserves et exposition permanente ouverte au public, ainsi que l'hypothèse de réserves mutualisées.

Chacun de ces scénarios devra être envisagé par le cabinet d'étude au regard des quatre contraintes suivantes :

- L'évolution de la politique d'acquisition du FRAC Centre-Val de Loire ;
- La politique de diffusion ;
- La bonne conservation des œuvres sur le long terme ;
- La proposition d'un projet sur la base d'une estimation financière raisonnée et réaliste, au regard des contraintes budgétaires.

Pour information, les réserves sont aujourd'hui réparties de la manière suivante :

Réserves I		
Adresse		St-Jean-de Braye (1) 6 kms des Turbulences
Destination		Tout type d'œuvre de la collection du Frac (art graphique, sculpture, maquette, textile, peinture, prototypes d'architecture...)
Surface		1 500 m ² avec extension possible
Statut		Propriété du Conseil régional
Coût annuel	location	18 000 € TTC
	fonctionnement	62 000 € TTC
Caractéristique	environnement	A proximité d'une zone Seveso et hors zone inondable
	Climatisation	température et hygrométrie contrôlées et ajustées selon typologie des œuvres, dont 2 chambres climatiques dédiées aux arts graphiques
	Espaces, mobiliers et matériels adaptés :	<ul style="list-style-type: none"> • racks, casiers, meubles à plans • espaces dédiés : zone de quarantaine, espaces de travail pour la consultation et la restauration, plafonniers lumière du jour, studio photo.
	Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Alarme intrusion avec transpondeur pour appel extérieur • Rondes par service de sécurité
	Suivi sanitaire	oui

Réserves II		
Adresse		St- Jean-de Braye (2) 6 kms des Turbulences
Destination		œuvres peu fragiles et volumineuses + mobiliers scénographiques
Surface		300m ²
Statut		Location pour une durée de 3 ans, à partir du 1 ^{er} octobre 2018
Coût annuel	location	20 600 € TTC (location charge comprise et prévision taxe foncière)
	fonctionnement	/
Caractéristique	environnement	/
	Climatisation	<ul style="list-style-type: none"> • Température régulée en froid comme en chaud • Pas de contrôle hygrométrique
	Espaces, mobiliers et matériels adaptés :	<ul style="list-style-type: none"> • Racks palettier
	Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Alarme intrusion avec dispositif d'alerte à transmission gsm ▪ rondes extérieures par service de sécurité en contrat avec le propriétaire de l'ensemble des lots
	Suivi sanitaire	non

Réserves III		
Adresse		Espace de réserves chez un transporteur spécialisé Art Bovis, Essonne 100 kms des Turbulences
Destination		œuvres fragiles et volumineuses
Surface		350 m ²
Statut		Location, envisagée sur deux ans, à partir de novembre 2019
Coût annuel	location	Approximativement 110 000 € TTC (location + prestation)
	fonctionnement	
Caractéristique	environnement	/

	Climatisation	Température et hygrométrie contrôlées
	Espaces, mobiliers et matériels adaptés :	rack
	Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • gardiennage 24/24, 7j/7j • Alerte en cas d'anomalie
	Suivi sanitaire	oui

III. GENERALITES

La maîtrise d'ouvrage du présent marché est assurée par les services du Frac Centre-Val de Loire. La consultation s'adresse à des cabinets d'étude ayant ou s'adjoignant une compétence particulière en conservation préventive.

IV. DESCRIPTION DE LA MISSION

Tranche ferme :

1/ Bilan de la situation actuelle :

a/ Etude technique de la collection :

Analyse typologique des œuvres de la collection du Frac (types, volumétrie, normes de conservation préventive, accroissement à 25 années a minima, etc.) et synthèse qui permette de définir les besoins en réserves (volumétrie, surface, etc.) et les fonctionnalités liées à la conservation préventive (accès, sécurité, fonctions, archivage) elles-mêmes découlant des missions et de l'activité du Frac ;

b/ Audit des réserves existantes :

- Audit du bâtiment « Réserves I » en matière de dimensionnement des installations en vue d'une extension éventuelle en prenant en compte les risques environnants (Seveso, inondation)
- Audit des conditions de conservation préventive dans les deux bâtiments de réserves « Réserves I » et « Réserves II »
- Consolidation des éléments liés à la sécurité et à la saturation du bâtiment « Réserves I »

c/ Synthèse des enjeux

2/ Consolidation des besoins :

- Synthèse des besoins fonctionnels
- Définition des surfaces, volumes et équipements nécessaires en fonction des collections conservées et de l'évolution des besoins à 25 ans, en concertation avec le comité de pilotage sur l'évolution de la politique d'acquisition de l'établissement.

3/ Pré-programmation et faisabilité :

- Etude de trois scénarios
- Rédaction de préconisations pour chacun des scénarios
- Pour chacun, estimation financière des coûts d'investissement et des coûts de fonctionnement à 5 ans, en incluant une estimation des besoins en ressources humaines
- Pour chacun, estimation du planning
- Pour chacun, points forts et points faibles du scénario et conditions de réussite
- Pour chacun, améliorations attendues en termes de conservation préventive
- Parangonnage à partir d'exemples d'espaces de réserves mutualisés.

Tranche optionnelle :

Programme et étude de sites :

- Pour l'un des scénarios retenus, programme architectural, fonctionnel et technique destiné à la consultation de maîtrise d'œuvre avec estimation des coûts des 5 premières années d'exploitation
- Dans le cadre du scénario de Frac multisite, étude de deux sites d'accueils possibles (identifiés par le Frac et les membres du CA) en région Centre-Val de Loire :
 - Audit de ces espaces proposés à la conservation des collections
 - Audit des conditions d'accès et d'accueil des utilisateurs et du public

Si le scénario d'un programme d'extension du bâtiment des réserves actuel est retenu, la poursuite de la mission pourrait s'inscrire dans le cadre d'un marché mené par la Région Centre-Val de Loire, propriétaire du bâtiment, qui en assurera la maîtrise d'ouvrage.

V. RESULTATS ET LIVRABLES ATTENDUS

Tranche ferme :

1/ Bilan de la situation actuelle :

Délai estimé : 1 mois

Livrable : un document présentant l'analyse et la synthèse de l'ensemble des données étudiées

2/ Consolidation des besoins :

Délai estimé : 1 mois

Livrable : un document détaillant la méthodologie employée, et mettant en avant avec des indicateurs précis la liste des besoins et leur évolution

3/ Pré-programmation et faisabilité :

Délai estimé : 1 mois

Un document détaillé présentant les différents scénarios et permettant à la maîtrise d'ouvrage d'effectuer une comparaison et un choix de scénario à la suite de cette phase.

Le rapport d'étude complet sera remis à l'issue de cette phase sur support électronique. Il sera accompagné d'annexes ainsi que d'une note de synthèse.

Tranche optionnelle :

Programme et étude de sites

Délai : 2 mois

Livrable : un document de référence pour le pilotage de l'opération.

Le titulaire devra faire joindre à son offre tout élément permettant de visualiser la temporalité d'exécution de ses prestations (calendrier d'exécution, rétroplanning, etc..).

VI. ORGANISATION DU PROCESSUS D'ETUDE

Réunions de travail :

Les réunions de travail et les frais de déplacement inhérents rentrent dans le cadre des prestations de la mission et du devis. L'organisation, le nombre et la fréquence des réunions nécessaires à la mission relèvent du titulaire, qui proposera un calendrier de réunions régulières au fur et à mesure de l'avancée de l'étude, en veillant à respecter le rythme suivant de réunions sur site :

- Une réunion de lancement et visite des espaces de réserve (1)

- Journées d'étude sur site avec les équipes (3)
- La restitution de chaque étape de travail et présentation orale de chaque livrable (4)

Sollicitation de l'équipe du Frac Centre-Val de Loire :

Le titulaire devra prévoir une phase importante de visite des réserves et de sollicitations de l'équipe du Frac Centre-Val de Loire travaillant régulièrement dans les différents lieux de réserves du Frac.

Les services opérationnels des tutelles pourront être associés à ces rendez-vous.

Sollicitation des partenaires publics financeurs :

Le titulaire devra prendre l'attache de chacun des financeurs (DRAC, Conseil Régional et Ville) afin de les consulter sur la démarche.

Concernant la Région Centre, propriétaire du bâtiment, le titulaire pourra se rapprocher des services compétents afin de solliciter les documents nécessaires à sa compréhension technique du bâtiment, dans le cas où le FRAC ne disposerait pas de ces éléments.

Documents et données mis à disposition par le maître d'ouvrage :

Le Frac Centre-Val de Loire remettra au titulaire :

- l'ensemble des plans techniques des bâtiments à sa disposition ;
- les rapports de contrôle et de maintenance relatifs aux réserves ;
- le rapport sur la prévention des risques professionnels ainsi que le rapport de contrôle sur les rayonnages métalliques ;
- les relevés de température et hygrométrie dans les réserves « Réserves I » et « Réserves II » ;
- les documents relatifs aux réserves et aux hypothèses de résolution du problème présentés au Conseil d'administration.
- L'accès à l'ensemble des données techniques disponibles sur la collection : liste d'œuvres, dimensions, types d'œuvres (dessins, sculptures, maquettes, installations, prototypes, etc.).

Présentation au comité de pilotage :

Le titulaire devra prévoir un temps de restitution auprès du comité de pilotage à l'issue de la tranche ferme de l'étude.

Le comité de pilotage est composé comme suit :

- La Présidente du Conseil d'Administration de l'EPCC FRAC Centre-Val de Loire ;
- Le Directeur du FRAC Centre-Val de Loire ;
- 2 représentants des services de la DRAC Centre-Val de Loire ;
- 2 représentants des services de la Région Centre-Val de Loire ;
- 2 représentants des services de la Ville d'Orléans ;
- 2 représentants du personnel du FRAC Centre-Val de Loire.